

Les élus du pays de Saint-Malo ont souhaité engager une démarche d'actualisation du projet de territoire de 2001 – la Charte de développement. Ce projet n'est pas celui du Syndicat mixte de pays, mais bien DU territoire et donc de TOUS ses acteurs : chacun (entreprise, association, collectivité...) est donc concerné par la mise en œuvre de ces orientations.

Une 1^{ère} série d'ateliers a permis de débattre des enjeux du territoire. Une 2^{nde} série d'ateliers a traité des orientations à prendre pour répondre aux enjeux identifiés. Il n'a pas toujours été possible d'arrêter les directions à privilégier pour les 5 à 10 prochaines années. Les problématiques ont toutefois été posées.

Toutes ces réflexions ont été reprises au sein des fiches de synthèse suivantes qui ont été adressées à l'ensemble des acteurs locaux. Il s'agit désormais de poursuivre les réflexions en vue de préciser les modalités de mise en œuvre de ce projet de territoire :

> la révision du SCOT permettra toutes thématiques confondues, d'identifier et d'arrêter les mesures qui peuvent être prises en termes d'urbanisme et d'organisation de l'espace,

> l'élaboration d'un programme opérationnel permettra toutes thématiques confondues d'identifier, définir et chiffrer les actions concrètes à engager par les différents acteurs locaux.

Toute entreprise, association, collectivité [...] pourra ainsi s'inscrire dans les dispositifs financiers et bénéficier de subventions pour réaliser leurs actions.

Nota : toutes les fiches de synthèse sont présentées selon la trame suivante

Nom de l'atelier

Rappel relatifs au projet de territoire de 2001

Rappels relatifs à l'identification des enjeux

Orientation

Sous-orientation

→ objectif opérationnel

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Identification	Identification	Oui / Non

Un code couleur est ensuite mis en place :
 - ce qui fait consensus
 - ce qui fait débat
 - ce qui reste à approfondir

SOMMAIRE

ATELIER ECONOMIE-EMPLOI-FORMATION	3
<u>Engager résolument les politiques économiques locales, en vue de renforcer la vocation du pays, en tant que terre d'entrepreneuriat et d'innovation</u>	3
<u>Renforcer les politiques locales de l'emploi, par une approche globale économie-emploi-formation</u>	6
<u>Poursuivre la structuration d'une offre de formation Bac-3 / Bac+3 autour des spécificités du pays de Saint-Malo</u>	8
ATELIER TRANSPORTS-DEPLACEMENTS-INFRASTRUCTURES	10
<u>Consolider l'offre de transport, alternative à la voiture « solo », à l'échelle du bassin Saint-Malo, Dinan, Rennes</u>	10
<u>Changer les pratiques des acteurs du pays, en vue de maîtriser les besoins de déplacements, dès la définition des projets</u>	11
<u>Etudier et expérimenter de nouvelles formes de transport, à partir des atouts et spécificités du pays de Saint-Malo</u>	12
ATELIER HABITAT-CONSTRUCTION-LOGEMENT	14
<u>Optimiser les politiques locales de l'habitat, autour du tryptique – SCOT-PLH-PLU</u>	14
<u>Construire et mettre en œuvre à l'échelle du pays, un vaste plan de rénovation énergétique du bâtiment</u>	16
<u>Soutenir l'émergence d'initiatives locales favorisant de nouvelles formes d'habitat</u>	18
ATELIER SERVICES : SANTE, CULTURE, SPORTS	19
<u>Consolider l'offre de services existante en favorisant les partenariats, les mises en réseau et les coordinations</u>	19
<u>Mettre en œuvre et assurer le suivi du programme territorial de santé du pays de Saint-Malo</u>	20
<u>Adapter les différentes politiques publiques aux besoins constatés (services à la population)</u>	21
ATELIER ENVIRONNEMENT : ENERGIE, LITTORAL, FONCIER, EAU	22
<u>Faire de la valorisation des ressources naturelles du pays, un axe de développement de l'économie et de l'emploi</u>	22
<u>Accroître et soutenir les efforts déjà engagés, en faveur d'une gestion économe du foncier, de l'énergie et de l'eau</u>	24

Atelier Economie-Emploi-Formation

Rappels relatifs au projet de territoire de 2001 :

Le projet de territoire visait à consolider l'économie pour développer l'emploi autour de plusieurs orientations :

- créer des pôles d'activités autour des grands équipements (port, aéroport, multimédia, automobile) et développer l'économie touristique,
- dynamiser les potentiels économiques via la restructuration des activités primaires, l'accompagnement des jeunes entreprises, l'accueil des entreprises,
- optimiser l'offre de formation via l'enseignement supérieur, le pôle de formation maritime, l'adaptation des qualifications et la recherche.

Rappels relatifs à l'identification des enjeux :

Les échanges ont montré que le pays constituait un territoire d'action pertinent, au sein duquel il fallait rechercher un développement plus équilibré (Nord / Sud ; Est / Ouest), en travaillant la complémentarité avec les territoires voisins (Rennes...). Ce territoire présente des activités phares (tourisme, agriculture, mer...) qui sont toutefois confrontées à des difficultés (saisonnalité de l'emploi, modification des réglementations, évolution de la demande...). Dès lors, la recherche, l'innovation, le numérique constituent des items à travailler, pour définir et faire connaître ce territoire, autrement que pour sa notoriété touristique. Cela nécessite de poursuivre les politiques d'adaptation de l'offre et de la demande d'emploi (formation qualifiante et continue, communication sur les métiers...): l'engagement des différents acteurs dans une approche globale, prospective et dynamique de la gestion des emplois et compétences paraît nécessaire ; tout comme le renforcement de l'enseignement supérieur sur le territoire qui, malgré le développement et la diversification des formations proposées, reste marqué par le départ de nombreux jeunes dans d'autres pôles voisins. Le développement des activités économiques est enfin confronté à des difficultés d'implantation, et ce, malgré les moyens engagés dans l'aménagement de zones d'activités (pénurie, spéculation...).

Engager résolument les politiques économiques locales, en vue de renforcer la vocation du pays, en tant que terre d'entrepreneuriat et d'innovation

Renforcer les collaborations, les partenariats et les échanges entre tous les acteurs du pays

Le développement de l'activité des entreprises locales repose sur un grand nombre de facteurs : facilité d'implantation / d'extension, disponibilité de personnel qualifié, financement des projets de développement / d'équipement... La mobilisation et la mise en réseau des différents acteurs intervenants (entreprises, organisations professionnelles, collectivités...) constituent donc un facteur clef du développement économique. De ce point de vue, le pays offre un cadre pertinent sur lequel prendre appui.

→ **Consolider les réseaux d'acteurs locaux pour faciliter le développement économique**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Poursuite et renforcement des clubs d'entreprises territoriaux ou thématiques	Organisations professionnelles	Non
Organisation de rencontre régulière entre les « développeurs » du pays	Communautés, chambres consulaires, IDEA, entreprises	Non
Création d'une cellule de développement du pays de Saint-Malo	Communautés, chambres consulaires, IDEA, entreprises	Non
Constitution d'un réseau de « promoteurs », notamment via les résidents secondaires	Communautés	Non
.....		

→ **Favoriser les croisements et les mises en relation porteuses d'innovation**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Organisation de visites d'entreprises, à destination des chercheurs et universitaires	Chambres consulaires	Non
Organisation d'interventions extérieures sur des sujets porteurs de valeur ajoutée	Chambres consulaires, établissements d'enseignement	Non
Développement de concours ciblés et de soutien aux projets innovants	Communautés	Non
Création d'une cantine et d'un campus numériques, ainsi qu'un réseau biotechnologique	Acteurs privés, collectivités locales (soutien)	Non
.....		

Accompagner l'adaptation de l'économie locale, aux mutations mondiales, liées notamment au numérique

Les activités économiques font face à de nombreux changements de valeur (matériel / immatériel, productivité / créativité, planification / incertitude..). Le numérique ou la mondialisation contribuent à révolutionner les usages et les pratiques (évolution de la livraison et de la logistique, externalisation des supports et des logiciels informatiques...). Des entreprises s'adaptent ; la plupart n'a pas encore pris la mesure des changements.

→ **Faciliter la prise en compte et l'intégration du numérique par les entreprises**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Soutien à l'équipement des très petites entreprises, notamment artisanales et commerciales	Collectivités locales	Non
Définition et mise en œuvre d'un programme de formation continue	Organisations professionnelles, chambres consulaires	Non
.....		

→ **Accompagner et soutenir le développement des entreprises à l'international**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Promotion et soutien aux activités d'enseignement des langues étrangères	Collectivités locales, entreprises	Non
Mise en place de dispositifs d'ingénierie financière en direction de l'international	Collectivités locales	Non
.....		

Doubler les politiques d'aménagement de zones d'activités, d'une politique d'accompagnement individuel de chaque entreprise

Les collectivités s'investissent fortement dans l'aménagement de zones d'activités. Le foncier reste un élément d'attractivité important. Les besoins des entreprises se sont toutefois diversifiés (location de bureaux, services administratifs mutualisés...) et peuvent être extrêmement spécialisés (desserte aérienne, accès à la mer...). Il convient aujourd'hui d'apporter des réponses « cousues main ».

→ **Mettre en place un suivi partagé, pour offrir un suivi personnalisé à chaque entreprise**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Mise en place d'un guichet unique entreprises : 1 entreprise / 1 projet / 1 interlocuteur référent	Communautés, chambres consulaires, IDEA	Non
Construction d'une politique d'accueil (emplois pour conjoints, recherche de logements...)	Communautés	Non
Création d'un fichier de suivi des projets d'entreprise, à commencer par les 107 entreprises de production	Communautés, chambres consulaires	Non
Constitution d'un groupe bancaire d'appui aux plateformes d'initiatives locales	Organismes bancaires	Non
.....		

→ **Enrichir et diversifier le panel de services offert à l'échelle du pays**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Réalisation d'un bilan du schéma des zones d'activités et d'un état des lieux de l'offre immobilière	Syndicat mixte de pays	Oui
Développement de l'offre de bureaux et de zones d'activités	Communautés	Oui
Renforcement des services « mutualisés », type groupement d'employeurs	Communautés	Non
Renforcement des fonds d'investissement locaux, notamment pour l'économie sociale et solidaire	Chambre consulaires, entreprises, communautés	Non
.....		

Questions à approfondir :

- les grandes infrastructures - voies ferrées, ports et aéroport - impactent / conditionnent l'activité de plusieurs entreprises du territoire. Les autres ateliers ont montré qu'il convenait d'engager une vision prospective sur ce sujet, en vue d'anticiper et de préparer les adaptations nécessaires : offre de bureaux à proximité des principales gares du pays ? Creusement de l'accès au port de Saint-Malo ? Accessibilité des ports ? Extension du port du Vivier-sur-Mer... Les opérations concernées restent à préciser.
- les secteurs d'activités sur lesquels concentrer l'action. Pour être efficace et lisible dans la mise en œuvre des orientations précitées, il convient d'identifier et de travailler sur un nombre limité de thématiques. Celles-ci peuvent prendre appui sur des spécialités, savoirs-faires propres au pays de Saint-Malo. Elles peuvent également naître des problématiques à traiter au titre des autres ateliers. Ont à ce stade été citées : le numérique, le tourisme, la mer, l'agriculture, l'énergie, la domotique, le bien-être et les services. Sont-ils suffisants ? Trop nombreux ? Que faut-il retenir ?

Renforcer les politiques locales de l'emploi, par une approche globale économie-emploi-formation

Engager résolument les politiques économiques locales, en vue de renforcer la vocation du pays, en tant que terre d'entrepreneuriat et d'innovation (cf. partie précédente)

La situation de l'emploi est directement liée à celle de l'activité économique. Le développement de l'activité des entreprises constitue un 1^{er} levier d'action pour améliorer la situation de l'emploi du pays de Saint-Malo.

Engager une démarche de type GTEC – Gestion Territoriale des emplois et compétences –

Certains métiers ne sont pas attractifs ; d'autres nécessitent des compétences dont ne disposent pas les actifs du pays. Les mutations auxquelles sont confrontées les entreprises nécessitent régulièrement d'adapter les qualifications des salariés. Une gestion des compétences est ainsi mise en place dans les grandes entreprises. Elle nécessite toutefois d'être partagée et anticipée à l'échelle du territoire, en vue de coordonner les efforts de chacun : établissements d'enseignement, collectivités locales, entreprises.

→ Développer une vision partagée des questions d'emplois-formation au sein du pays

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Mise en place d'une coordination locale des acteurs de l'économie-emploi-formation	CCI	Non
Création d'un observatoire de l'emploi et des compétences	Conseil régional	Non
Conduite d'études et d'actions expérimentales (saisonnalité, schéma enseignement supérieur...)	Acteurs locaux	Non
Concrétiser les réflexions de la maison de la formation professionnelle	Communautés	Non
.....		

→ **Consolider et accroître les actions visant à mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Consolidation et promotion des dispositifs de validations des compétences	?	Non
Organisation d'une stratégie de communication autour des métiers en tension (visites, information, forum...)	Organisations professionnelles, collectivités locales	Non
Soutien aux forums d'échange et d'orientation (Rével' stages, salon de l'étudiant, forum de l'orientation)	Club d'entreprises, CIO, entreprises, établissement...	Non
.....		

Conforter et renforcer les synergies entre les dispositifs existants en matière d'emploi

Au-delà des questions d'offres d'emploi et des compétences nécessaires, certaines populations du pays se trouvent confronter à des difficultés pour retrouver ou conserver leur travail. Il peut s'agir de problèmes de mobilité, liée à l'absence ou la perte du permis de conduire ; de problèmes de gardes d'enfants, qui sont d'autant plus fort chez les familles monoparentales... Certaines problématiques nécessitent un accompagnement approfondi.

→ **Poursuivre le suivi des demandeurs d'emploi, plus particulièrement des demandeurs les plus vulnérables**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Renforcement de l'accueil de proximité (points accueil, site internet, livret d'accueil...)	Communautés, Pôle emploi, Mission locale...	Non
Recours aux clauses d'insertion sociale dans les marchés publics	Collectivités locales	Non
Suivi du parcours professionnel des employés saisonniers	DIRRECTE, collectivités locales, acteurs privés	Non
.....		

→ **Soutenir les actions périphériques indispensables au retour à l'emploi : mobilité, garde d'enfant...**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Mise en place d'une auto-école sociale, à destination des demandeurs de longue durée	AREP	Non
Consolidation de l'offre de garde d'enfants sur des horaires élargis / atypiques	Communautés et acteurs privés	Non
Développement des centres intercommunaux d'action sociale	Communautés	Non
.....		

Poursuivre la structuration d'une offre de formation Bac-3 / Bac+3 autour des spécificités du pays de Saint-Malo

Soutenir l'adaptation et l'évolution des formations dispensées par les lycées et établissements d'enseignement supérieur

Le pays de Saint-Malo compte une dizaine de lycées et d'établissement d'enseignement supérieur. Saint-Malo agglomération s'engage, après un transfert de compétences, dans l'élaboration d'un schéma local d'enseignement supérieur. Plusieurs projets d'équipement et de formation ont été validés ou sont projetés en vue de renforcer les formations dispensées sur le pays de Saint-Malo : construction du nouveau lycée maritime, rénovation du centre de formation des apprentis...

→ Conforter les projets de développement des lycées et établissements d'enseignement supérieur

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Elaboration et mise en œuvre du schéma local de l'enseignement supérieur	Saint-Malo agglomération	Non
Construction de nouveaux locaux pour l'école de la marine marchande	ENM, Conseil régional	Oui
.....		

Consolider l'attractivité du territoire vis-à-vis des jeunes ou des personnes en formation

Saint-Malo est une ville moyenne. Au-delà de la qualité et de l'attractivité de l'offre de formation existante, elle se positionne à ce titre en région, aux côtés d'autres villes moyennes universitaires telles que Vannes, ou de grandes agglomérations telles que Rennes. Dans ce contexte concurrentiel, la qualité de vie offerte aux jeunes ou aux personnes en formation est donc importante.

→ Renforcer si nécessaire, l'offre de logements adaptés aux jeunes ou aux personnes en formation

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Renforcement de l'offre de logements privés à prix modéré dans les zones en tensions	Communautés	Oui
Consolidation de l'offre de logements adaptée à l'alternance	Communautés	Oui
Poursuite et soutien aux actions des dispositifs du type - point logement	Communautés	Non
Construction d'une résidence universitaire à Saint-Malo	Acteurs privés, collectivités locales, universités	Oui
.....		

→ Mettre en place des services spécifiques aux personnes en formation (mobilité, culture, sport...)

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création d'un pass d'accès à tarif réduit pour les équipements sportifs et culturels du territoire	Communautés	Non
Soutien à la vie, aux animations et aux initiatives étudiantes	Communautés	Non
.....		

Atelier Transports-Déplacements-Infrastructures

Rappels relatifs au projet de territoire de 2001 :

Le projet de territoire visait à désenclaver le pays de Saint-Malo et à optimiser la qualité des services de transport autour de plusieurs orientations :

- ouvrir le territoire sur l'extérieur par la modernisation des infrastructures ferroviaires, routières, portuaires et aéroportuaires,
- faciliter les déplacements en accentuant les liaisons intercommunales et en recherchant une cohérence dans l'offre de transport (tarification, billettique, information communes).

Rappels relatifs à l'identification des enjeux :

Les échanges ont montré que le territoire du pays était toujours marqué par une forte croissance des déplacements, tant en nombre qu'en distance ; et par la prépondérance de la route sur les autres types de transport. Ces évolutions sont à terme dommageables pour la cohésion sociale (capacités des ménages les plus modestes à se déplacer) et l'environnement (urbanisation, pollution...) du pays. Face à ces enjeux, les déplacements doivent être anticipés lors de la définition des politiques d'aménagement, en vue de limiter les besoins de déplacement et favoriser les modes alternatifs à l'automobile. Il convient également de se placer du point de vue des usagers, en vue de faciliter la lisibilité et le recours à une offre multimodale (information, billettique...), une offre multimodale qui reste à consolider pour la rendre plus compétitive que l'usage individuel d'une voiture (tarifs, horaires, coordination). Ces réflexions doivent être conduites sur des périmètres pertinents, afin de tenir compte des pratiques de déplacement, qui ne coïncident pas et dépassent les limites institutionnelles actuelles (déplacements Est/Ouest, Nord/Sud). Les spécificités du pays (flux touristique, bande côtière, port de Saint-Malo, centres urbains...) appellent également à l'étude et la conduite d'actions expérimentales ou saisonnières (offre de services estivale, développement de navettes maritimes, transport de fret au départ du port, desserte logistique et politique de stationnement dans les centres...). Les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent enfin offrir des alternatives, permettant le développement de nouveaux services contribuant à limiter les besoins de déplacement.

Consolider l'offre de transport, alternative à la voiture « solo », à l'échelle du bassin Saint-Malo, Dinan, Rennes

Les orientations arrêtées en 2001 étaient ambitieuses. Des améliorations ont été enregistrées : création de 3 TAD – Transport A la Demande –, développement du covoiturage, renforcement des services ferroviaires et interurbains... L'usage de la voiture « solo » reste toutefois prépondérant. La desserte régulière des 74 communes du pays serait financièrement très coûteuse. Des actions sont engagées en vue de coordonner les offres existantes.

→ Assurer un maillage du pays, par des offres de transport, alternatives à la voiture « solo »

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Finalisation de la couverture du pays de Saint-Malo (liaisons interurbaines, transport à la demande)	Collectivités locales	Non
Création d'un réseau continu de pistes cyclables de proximité	Collectivités locales	Oui
Rénovation de la ligne ferroviaire entre Dinan et Dol de Bretagne, dont croisement Miniac-Morvan	RFF, Conseil régional	Non
Réalisation d'aires d'échanges multimodaux aux grands carrefours routiers	Collectivités locales	Oui
.....		

→ Poursuivre la création d'une offre intermodale rapide, lisible et accessible pour l'utilisateur

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création d'un comité de coordination des transports sur l'aire de Saint-Malo / Dinan / Rennes	Conseil régional	Non
Elaboration d'un plan de coordination des horaires entre les services de transport existants	Conseil régional	Non
Mise en place d'une tarification coordonnée entre les différents modes de transport	Conseil régional	Non
Déploiement du support billettique « Korrigo » aux services de transport existants	Collectivités locales	Non
.....		

Changer les pratiques des acteurs du pays, en vue de maîtriser les besoins de déplacements, dès la définition des projets

Nombre de projets d'aménagement, d'équipement ou de service restent conçus sans que la question de leur accessibilité ne soit traitée. La mise en place de transport collectif, lorsqu'elle reste possible, n'en demeure pas moins complexe et coûteuse. La voiture « solo » est alors très souvent la seule alternative pour se déplacer. Les voyages d'études organisés par le pays ont montré qu'il pouvait en être autrement.

→ Systématiser les études « déplacements » dans les projets sur le territoire du pays

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Elaboration d'un plan de déplacements à l'échelle de la zone de déplacements	Communautés	Non
Etude des flux générés par tout nouveau projet d'aménagement ou d'équipement	Collectivités locales	Non
Réalisation de schémas de développement des mobilités douces	Collectivités locales	Non

.....		
-------	--	--

→ **Doubler l'action des collectivités par une sensibilisation des acteurs locaux**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Engager des campagnes d'information des particuliers sur le coût de la voiture « solo »	Collectivités locales	Non
Associer dès que possible les représentants économiques aux réflexions sur les transports	Collectivités locales	Non
.....		

→ **Promouvoir les grands principes à même de limiter les besoins de « mobilité » et l'usage du « tout routier »**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Rechercher une répartition plus équilibrée de l'emploi sur le territoire	Collectivités locales	Oui
Maintien des commerces et services de proximité pour les habitants	Collectivités locales	Oui
Renforcement des densités urbaines autour des pôles de développement identifiés	Collectivités locales	Oui
Poursuite des politiques de promotion et de développement des circuits courts	Collectivités locales	Non
Soutien au développement de l'offre et des usages liés aux services numériques (télétravail)	Collectivités locales	Non
Intégration des réflexions transport dans la concertation sur l'aménagement commercial	Collectivités locales	Oui
.....		

Etudier et expérimenter de nouvelles formes de transport, à partir des atouts et spécificités du pays de Saint-Malo

Le pays de Saint-Malo se caractérise par la présence d'infrastructures portuaires et aéroportuaires, à l'origine d'activités de transport de passagers ou de marchandises. Le territoire connaît également des pics de fréquentation, liés à l'activité touristique ou de congrès. Des propositions sont avancées en vue d'impulser de nouvelles façons de vivre et de ses déplacer sur le pays de Saint-Malo.

→ Renforcer l'offre de services et exploiter les potentiels ferroviaire, maritime et aérien

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Consolider les possibilités de développement du trafic transmanche (voyageurs, fret)	Collectivités locales, Conseil régional, CCIT	Oui
Etudier puis expérimenter le cas échéant, une offre de transports en commun par bateau	Collectivités locales	Non
Etudier puis expérimenter le cas échéant, une offre de transport de marchandises vers l'Europe du Nord	Brittany Ferries	Oui
Poursuivre le soutien au fonctionnement de l'aéroport de Dinard-Pleurtuit	Collectivités locales	Non
.....		

→ Soutenir la création de services numériques à même d'influer sur la mobilité

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création de services d'information mutualisée, en prolongement de l'outil existant Breizhgo	Collectivités locales	Non
Développement de services associés à la billettique transports (réduction commerces, services publics...)	Collectivités locales, entreprises, organisations professionnelles	Non
.....		

→ Mettre en place un soutien technique et financier pour les projets de mobilité durable

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Elaboration et diffusion d'un recueil de bonnes pratiques	Syndicat mixte de pays	Non
Mobilisation de subvention pour les projets de mobilité durable dans les contrats territoriaux	Syndicat mixte de pays	Non
Mobilisation et formation des personnels sur les questions de mobilité durable	Communautés	Non
.....		

Atelier Habitat-Construction-Logement

Rappels relatifs au projet de territoire de 2001 :

Le projet de territoire visait à conduire une politique de l'habitat diversifiée et équilibrée autour de plusieurs orientations :

- développer l'accèsion à la propriété, à destination des jeunes ménages, en lien avec les opérateurs publics et les opérateurs privés,
- éviter de concentrer les populations difficiles et assurer au niveau du pays l'accueil des gens du voyage,
- définir une politique locale de l'habitat coordonnée au niveau du pays, grâce à un programme local de l'habitat et une opération programmée d'amélioration de l'habitat

Rappels relatifs à l'identification des enjeux :

Les échanges ont montré que le territoire du pays était toujours marqué par la croissance et le vieillissement de sa population, ainsi que la diminution de la taille des ménages. Ces phénomènes se traduisent par une concentration des populations les moins aisés en périphérie des villes ou du pays, par une forte consommation foncière et une sous-occupation des logements existants (taille des logements <> taille des ménages, résidences secondaires...). Dès lors, les principaux enjeux portent sur une répartition plus équilibrée de l'habitat, une plus grande mixité sociale, et une urbanisation beaucoup moins consommatrice d'espace. Il semble de ce point de vue que les politiques locales méritent d'être revues, afin de permettre une plus grande innovation dans les formes urbaines et une gestion plus dynamique du foncier, qui tiennent également compte de la diversité des territoires. La mise en place de moyens humains partagés, la participation aux surcoûts du renouvellement urbain, la simplification des politiques d'urbanisme et la sensibilisation des particuliers aux enjeux du logement ont été cités comme des axes de travail à privilégier. Le croisement des réflexions avec les autres thématiques témoignent enfin des mutations qui touchent le secteur du bâtiment (baisse du marché, nouveaux procédés...), de la nécessité de réfléchir aux déplacements avant de définir les zones à urbaniser, des liens existants entre maintien des services et attractivité des bourgs, et du chantier titanesque à engager pour diminuer la consommation énergétique des logements.

Optimiser les politiques locales de l'habitat, autour du tryptique – SCOT-PLH-PLU

Consolider les différents outils existants (SCOT, PLH, PLU...), tout en libérant les initiatives en faveur de la mixité des formes urbaines et la sobriété foncière

Le SCOT – Schéma de COhérence Territoriale – du pays de Saint-Malo a été approuvé il y a 6 ans. Quatre communautés se sont depuis dotées de PLH – Programmes Locaux de l'Habitat –. Des efforts ont

été entrepris. La prise en compte des Lois Grenelle implique d'aller plus loin sur les questions d'économie du foncier, de préservation des terres agricoles, de développement des énergies renouvelables. Les collectivités locales ne disposent pas toujours des moyens suffisants pour appréhender globalement ces problématiques. Le pays constitue un cadre pertinent de réflexion.

→ **Préciser les orientations, renforcer les articulations et libérer les initiatives, dans les SCOT-PLH-PLU**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Renforcer les orientations en termes de densité et de formes urbaines dans le cadre de la révision du SCOT	Syndicat mixte de Pays	Oui
Elaborer des PLUI – Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux –	Communautés	Oui
Arrêt d'orientations visant à homogénéiser certaines règles d'urbanisme (coefficient d'occupation...)	Syndicat mixte de pays	Oui
.....		

→ **Mettre en place de moyens humains, techniques et financiers mutualisés**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Mobilisation de moyens humains spécialisés en matière d'urbanisme à l'échelle du pays	Syndicat mixte de pays	Non
Création d'un observatoire et d'un suivi de l'habitat à l'échelle du pays	Syndicat mixte de pays	Non
Mobilisation de l'Etablissement public foncier régional ; création d'un fonds d'investissement local	Collectivités locales	Oui
.....		

Créer les conditions permettant à chacun des acteurs, et donc au pays, d'être exemplaire en termes de sobriété foncière (thème commun à l'atelier environnement)

Malgré les orientations du SCOT arrêté en 2008, la croissance de l'habitat et de l'économie s'effectue par urbanisation de nombreuses terres agricoles et naturelles. Ce mode de développement porte atteinte à l'équilibre économique, environnemental et social du pays. De nombreux dispositifs et outils peuvent être mobilisés ; des collectivités du pays commencent à s'en saisir.

→ **Assurer une gestion économe du foncier par les documents d'urbanisme**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Réalisation d'une étude de repérage des dents creuses et des friches urbaines	Communautés	Oui
Réduction de la surface des zones à urbaniser périphériques des documents d'urbanisme	Syndicat mixte de pays	Oui
Identification, délimitation et arrêt de zones agricoles protégées	Syndicat mixte de pays	Oui

...		
-----	--	--

→ Faciliter les opérations de renouvellement et de densification urbaine

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Promotion et incitation au recours accru au droit de préemption	Communes	Non
Promotion et soutien à la mise en place d'outils fiscaux dynamiques (logements vacants)	Communes	Non
Mise en place de soutien financier pour la réalisation de projets économes en foncier	Syndicat mixte de pays	Non
...		

Construire et mettre en œuvre à l'échelle du pays, un vaste plan de rénovation énergétique du bâtiment

Engager avec toutes les forces vives du pays, un vaste programme de rénovation énergétique, qui donne corps à une filière éco-construction
(thème commun à l'atelier environnement)

L'énergie est une ressource précieuse, d'autant plus en région Bretagne. Le bâtiment est un secteur très consommateur d'énergie. Malgré les opérations réalisées (sensibilisation, projets exemplaires, espace info, OPAH...), la situation n'a que peu évolué ; le territoire du pays est loin d'être exemplaire. Les plans en faveur du bâtiment durable, engagés par l'Etat et la Région, offrent de nouvelles opportunités.

→ Adapter à l'ambition politique, les moyens dédiés à la rénovation énergétique

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création d'une agence locale énergie, association collectivités, professionnels et associations	Communautés	Non
Elaboration d'un plan climat énergie à l'échelle du pays	Syndicat mixte de pays	Oui
Elaboration et définition d'un programme chiffré de rénovation du bâti	Collectivités locales	Non
Arrêt d'orientations dans le SCOT en faveur des économies d'énergie	Syndicat mixte de pays	Oui
...		

→ Faire des professionnels et des particuliers, des ambassadeurs de la rénovation énergétique

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création d'un centre de ressources à destination des professionnels et des particuliers	Chambre des métiers	Non
Mise en place de concours locaux en vue de faire connaître les réalisations locales innovantes	Syndicat mixte de pays	Non
Mise en place d'un programme de sensibilisation des publics jeunes	Collectivités locales	Non
...		

Faciliter l'adaptation du secteur à ces nouveaux marchés

Le secteur de la construction connaît des évolutions (baisse de la construction, développement de la rénovation nouvelles normes, nouveaux matériaux...). Des formations sont engagées à l'initiative des organisations professionnelles. Des labels existent ; ils ne sont pas encore suffisamment connus des particuliers.

→ Créer une dynamique locale collective d'amélioration constante des compétences

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création d'un lieu d'information / démonstration sur l'énergie dans le bâtiment	Chambre des métiers	Non
Création de groupes interprofessionnels de recherche / suivi d'opérations concrètes	Organisations professionnelles	Non
Renforcement de la labellisation des entreprises locales du bâtiment	Collectivités locales	Non
.....		

→ Développer l'activité économique, dans le secteur du bâtiment (cf. économie-emploi-formation)

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Soutien à l'innovation dans les domaines de l'énergie-domotique-bâtiment	Collectivités locales	Non
Renforcement de l'offre de services à l'attention des entreprises du bâtiment	Organisations professionnelles	Non
.....		

Soutenir l'émergence d'initiatives locales favorisant de nouvelles formes d'habitat

L'habitat soulève de nombreux enjeux. Pour autant, les populations restent encore très majoritairement attachées à la maison individuelle avec jardins. Des initiatives sont prises par des collectivités, des particuliers, en vue de concevoir des opérations différentes - habitat partagé, habitat groupé, habitat participatif, habitat intergénérationnel [...] - plus économes en ressources et plus solidaires.

→ Initier la réalisation d'opérations innovantes relatives à l'habitat

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création d'espaces partagés entre plusieurs logements (foyers de vie, systèmes de chauffage, buanderie...)	Collectivités, particuliers	Non
Développement de l'habitat partagé (hébergement d'étudiant / services aux personnes âgées)	Particuliers, offices de l'habitat	Non
.....		

→ Soutenir les actions de sensibilisation des acteurs locaux à ces nouvelles formes d'habitat

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Mise en place de plan de communication relatif à ces nouvelles formes d'habitat	Collectivités locales	Non
Organisation de temps d'information et de soirées d'échanges spécifiques	Syndicat mixte de pays	Non
.....		

Atelier Services : santé, culture, sports

Rappels relatifs au projet de territoire de 2001 :

Le projet de territoire visait à optimiser la qualité et favoriser l'accès aux principaux services (publics, de santé ou culturels) autour de plusieurs orientations :

- améliorer l'accès aux services publics, en maintenant un maillage équilibré, en développant les maisons de services et en améliorant la relation avec les usagers,
- améliorer l'accès aux services de soins, tant du point de vue de la prise en charge du soin lourd, que de l'adaptation des équipements aux publics cibles (personnes âgées, maternité, personnes atteintes de handicap),
- favoriser l'accès à la culture via une politique de pays ambitieuse : mise en réseau des équipements, création d'un groupement, permettant de disposer d'agents communs.

Rappels relatifs à l'identification des enjeux :

Les échanges ont montré que le territoire du pays bénéficiait plutôt d'un bon niveau d'équipements et de services, de base ou d'envergure, dans les 3 domaines examinés - santé, culture, sports -. Ces équipements et services doivent toutefois être examinés au regard de l'évolution des besoins (accroissement et vieillissement de la population), de la raréfaction des ressources (baisse des finances publiques, démographie médicale, manque de structures en aval du soin) et de la modification des bassins de vie (qui ne correspondent plus à la commune). Des réflexions méritent ainsi d'être engagées en vue de coordonner, de définir des complémentarités et de nouvelles collaborations entre les initiatives existantes ou en projet. Il s'agit notamment de maintenir la qualité de services existante, tout en favorisant la mutualisation, la spécialisation et la professionnalisation des projets. Ces réflexions sont directement liées aux autres thématiques, dans la mesure où les services participent directement à la structuration et à l'attractivité du territoire, et que certaines problématiques appellent à des réflexions en termes de mobilité (pour favoriser l'accès des services à toute la population), de logement (nouveaux concepts d'habitat pour personnes âgées) ou d'économie (les services sont créateurs de richesses et peuvent offrir de nouveaux marchés liés au sport / santé ou plus simplement au bien-être des populations, notamment des jeunes). Les nouvelles technologies peuvent enfin constituer des outils intéressants, qu'il s'agisse de télé-médecine, de maintenir de l'autonomie ou de diffusion culturelle.

Consolider l'offre de services existante en favorisant les partenariats, les mises en réseau et les coordinations

Le pays de Saint-Malo dispose d'un niveau d'équipements globalement satisfaisant. Certains équipements restent toutefois méconnus ou sous-utilisés. Leur gestion s'effectue encore majoritairement à l'échelle communale. Des initiatives sont engagées, notamment dans le domaine du sport, en vue de développer une gestion mutualisée des équipements et services existants.

→ Construire une vision partagée de l'offre de services à l'échelle des bassins de vie

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Réalisation d'une étude prospective sur l'offre en termes de médecine générale et de soins infirmiers	Syndicat mixte de pays	Non
Construction d'un état des lieux de l'utilisation des salles culturelles du pays	Syndicat mixte de pays	Non
Soutien aux réflexions engagées sous l'égide du CDOS, concernant le football et le basketball	Communautés	Non
Etude spécifique des emplois et compétences présents sur le pays dans les domaines sportifs et culturels	Syndicat mixte de pays	Non
.....		

→ Structuration progressive de l'offre de services à l'échelle des bassins de vie

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Mise en place de coordinations thématiques (réunion des responsables de salles culturelles...)	Collectivités locales	Non
Construction d'une communication commune relative à la programmation culturelle	Communes	Non
Développement d'un groupement d'employeurs inter-associatif	Associations sportives et culturelles	Non
.....		

Mettre en œuvre et assurer le suivi du programme territorial de santé du pays de Saint-Malo

Les pays de Saint-Malo et de Dinan font partie d'un même territoire de santé. A ce titre, les acteurs de la santé sont réunis au sein d'une conférence territoriale de santé. Dans le prolongement du programme régional de santé, un programme territorial de santé a été approuvé à l'été 2013. Ce programme identifie et hiérarchise un vaste panel d'actions opérationnelles à conduire. Ce programme doit désormais être mis en œuvre.

→ Adapter le niveau d'équipements existants aux besoins des populations du pays

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création d'unités de soins longue durée et d'EPHAD sur le pays	Collectivités locales	Oui
Création de lieu d'accueil pour les personnes atteintes de handicap et de lieu dédié à la santé mentale	Collectivités locales	Oui
.....		

→ **Susciter et soutenir le développement de solutions innovantes**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création de logements pour les seniors et d'appartements thérapeutiques	Collectivités locales, promoteurs	Oui
Consolidation des services d'écoute des personnes en souffrance	Collectivités locales	Non
Accroissement de l'offre de services à domicile (repas, santé, bien-être...)	Collectivités locales	Non
.....		

Adapter les différentes politiques publiques aux besoins constatés (services à la population)

La raréfaction des ressources ne permet pas de répondre à tous les besoins. L'offre de service peut-elle néanmoins être améliorée Si oui, comment

→ **Stimuler la dématérialisation ou la création de services liés aux nouvelles technologies**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création de service de consultation à distance des fonds des médiathèques	Communautés	Non
Diffusion numérique de spectacles dans les centres culturels locaux	Communes	Non
Soutien et développement des initiatives en faveur de la télémédecine	Organismes de santé	Non
.....		

→ **Adapter l'offre de transport aux besoins (qui diffèrent des limites administratives)**

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création de lignes de rabattement sur les équipements sportifs et culturels	Communautés	Oui
Développement de l'offre de transport à la demande et création de services mutualisés (minibus)	Communautés	Non
.....		

Atelier Environnement : énergie, littoral, foncier, eau

Rappels relatifs au projet de territoire de 2001 :

Le projet de territoire visait à mettre en valeur un patrimoine vivant autour de plusieurs orientations :

- développer la pédagogie de l'environnement, via des actions de conseil et de sensibilisation et d'outils tels qu'un centre nature,
- favoriser la préservation et la reconquête des paysages, en développant un programme de pays de lutte contre l'affichage publicitaire non réglementé, la promotion des opérations d'effacement de réseaux et l'amélioration des entrées de bourgs.

Rappels relatifs à l'identification des enjeux :

Les échanges ont montré que le territoire du pays bénéficiait d'un environnement de qualité, qui conditionnait l'organisation des activités et fondait l'attractivité du pays de Saint-Malo. Le territoire présente ainsi des ressources valorisables, tant d'un point de vue environnemental (production de bois, production agricole et élevage conchylicole), que d'un point de vue économique (production d'énergie, tourisme, agroalimentaire). Un certain nombre de ces ressources est déjà exploité, et génère des conflits d'usages entre les activités (agriculture et urbanisation pour le foncier, activités terrestres et maritimes autour de l'eau, activités multiples sur le littoral...). Ces conflits invitent à poursuivre ou à engager des réflexions globales, à l'échelle d'un territoire élargi, autour de l'usage et de l'économie de ces ressources, telles que les plans climat énergie territoriaux, les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, les gestions intégrées des zones côtières, la réalisation d'une étude agricole, la mise en place d'un observatoire du foncier ou les programmes de rénovation énergétique du bâtiment. Ces réflexions doivent permettre d'avoir une gestion plus économe des ressources et assurer une plus grande lisibilité dans l'articulation des différentes mesures de protection ou de préservation (Natura 2000, plan de prévention, Loi littoral...). Quelques ressources peuvent toutefois encore être valorisées, notamment d'un point de vue énergétique (bois énergie, hydrolienne, méthanisation, éolienne en mer...) ou économique (projet de parc naturel régional). Ces potentialités méritent d'être étudiées.

Faire de la valorisation des ressources naturelles du pays, un axe de développement de l'économie et de l'emploi

Poursuivre et consolider les actions engagées depuis 2010, en faveur de la création d'une filière locale « bois énergie »

Un état des lieux a été réalisé. Le pays de Saint-Malo dispose d'une ressource, notamment bocagère, encore largement inexploitée. Des professionnels (agriculteurs, entreprises de travaux agricoles, chauffagistes...) sont prêts à s'engager. Les débouchés sont pour l'instant limités par le faible nombre de chaufferies existantes.

→ Soutenir la création de nouvelles chaudières / plateforme de stockage bois énergie

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Maintien de subventions pour les projets locaux dans les prochains contrats financiers	Syndicat mixte de pays	Non
Prolongement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage des porteurs de projets identifiés	SCIC ENR Pays de Rance	Non
Organisation de temps d'information et d'échange sur l'évolution de la filière bois énergie	SCIC ENR Pays de Rance	Non
.....		

→ Favoriser un approvisionnement local des installations mises en place

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Inscription de clauses spécifiques dans les marchés publics	Collectivités locales	Non
Mise en place d'une organisation permanente spécifique au pays réunissant tous les acteurs	Agriculteurs, entreprises, collectivités locales	Non
.....		

Etudier et valoriser les potentiels de production d'énergie renouvelable existants au large du pays (hydrolien, éolien off-shore...)

De par sa façade maritime, le pays de Saint-Malo dispose d'atouts naturels, en termes de production d'énergies marines. Le barrage de la Rance en est l'illustration la plus emblématique. Cet espace maritime constitue par ailleurs un milieu sensible, soumis à diverses mesures de préservation, liées aux paysages (Mont Saint-Michel), à la qualité des eaux (cultures marines)...

→ Identifier avec tous les acteurs concernés, les potentiels de production d'énergies marines

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Mise en place d'un groupe de travail réunissant spécialiste des énergies marines et usagers de la mer	Collectivités locales	Non
Etude de la ressource et des savoir-faire existants au niveau du pays de Saint-Malo	Collectivités locales	Non
.....		

→ Engager si nécessaire les actions préalables à son développement

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Définition des lieux d'équipement à terre nécessaire aux projets en mer	Syndicat mixte de pays	Oui

Elaboration d'une stratégie commune, afin de positionner le pays, lors de nouvel appel d'offres	Collectivités locales	Non
.....		

Participer activement à l'étude d'opportunité et contribuer à la création d'un PNR – Parc Naturel Régional – en Rance-Côte d'Emeraude

Saint-Malo, la Rance, Dinan, Dinard ou la pointe du Grouin [...] sont autant de sites connus et reconnus. Ils partagent un même territoire géographique – Rance-Côte d'Emeraude – dont le patrimoine est particulièrement riche. Une réflexion est engagée depuis plusieurs années, sous l'égide du Conseil régional, en vue de consolider le développement durable de cet espace, via la création d'un PNR.

→ S'assurer de la prise en compte des enjeux du pays dans le projet de PNR

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Participation aux différents comités / commissions mise en place dans le cadre de l'étude préalable	Collectivités locales	Non
Elaboration de contributions au projet de Charte de PNR en vue de faire valoir les enjeux du pays	Collectivités locales	Non
.....		

→ Contribuer à la mise en œuvre de la Charte de PNR

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Prise en compte de la Charte de PNR dans la révision du schéma de cohérence territoriale	Syndicat mixte de pays	Non
Coordination des actions entre la structure porteuse du PNR et le Syndicat mixte de pays	Syndicat mixte de pays	Non
.....		

Questions à approfondir : existe-t-il d'autres ressources naturelles à valoriser : la méthanisation (et lien avec boues d'épuration) ? Le petit éolien ?

Accroître et soutenir les efforts déjà engagés, en faveur d'une gestion économe du foncier, de l'énergie et de l'eau

Créer les conditions permettant à chacun des acteurs, et donc au pays, d'être volontariste en termes de sobriété foncière (thème commun à l'atelier habitat)

Malgré les orientations du SCOT arrêté en 2008, la croissance de l'habitat et de l'économie s'effectue par urbanisation de nombreuses terres agricoles et naturelles. Ce mode de développement porte atteinte à l'équilibre économique, environnemental et social du pays. De nombreux dispositifs et outils peuvent être mobilisés ; des collectivités du pays commencent à s'en saisir.

→ Assurer une gestion économe du foncier par les documents d'urbanisme

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Réalisation d'une étude de repérage des dents creuses et des friches urbaines	Communautés	Non
Réduction de la surface des zones à urbaniser périphériques des documents d'urbanisme	Syndicat mixte de pays	Oui
Identification, délimitation et arrêt de zones agricoles protégées	Syndicat mixte de pays	Oui
...		

→ Faciliter les opérations de renouvellement et de densification urbaine

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Promotion et incitation au recours accru au droit de préemption	Communes	Non
Promotion et soutien à la mise en place d'outils fiscaux dynamiques (logements vacants)	Communes	Non
Mise en place de soutien financier pour la réalisation de projets économes en foncier	Syndicat mixte de pays	Non
...		

Engager avec toutes les forces vives du pays, un vaste programme de rénovation énergétique, qui donne corps à une filière éco-construction
(thème commun à l'atelier habitat)

L'énergie est une ressource précieuse, d'autant plus en région Bretagne. Le bâtiment est un secteur très consommateur d'énergie. Malgré les opérations réalisées (sensibilisation, projets exemplaires, espace info, OPAH...), la situation n'a que peu évolué ; le territoire du pays est loin d'être exemplaire. Les plans en faveur du bâtiment durable, engagés par l'Etat et la Région, offrent de nouvelles opportunités.

→ Adapter à l'ambition politique, les moyens dédiés à la rénovation énergétique

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création d'une agence locale énergie, association collectivités, professionnels et associations	Communautés	Non
Elaboration d'un plan climat énergie à l'échelle du pays	Syndicat mixte de pays	Oui
Elaboration et définition d'un programme chiffré de rénovation du bâti	Collectivités locales	Non
Arrêt d'orientations dans le SCOT en faveur des économies d'énergie	Syndicat mixte de pays	Oui
...		

→ Faire des professionnels et des particuliers, des promoteurs de la rénovation énergétique

<i>Action(s) identifiée(s)</i>	<i>Maître(s) d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT possible</i>
Création d'un centre de ressources à destination des professionnels et des particuliers	Chambre des métiers	Non
Mise en place de concours locaux en vue de faire connaître les réalisations locales innovantes	Syndicat mixte de pays	Non
Mise en place d'un programme de sensibilisation des publics jeunes	Collectivités locales	Non
...		

Suivre et coordonner les différentes réflexions relatives à la gestion des eaux, en vue de bâtir un projet de développement adapté à la zone côtière

L'eau, qu'elle soit douce ou salée, est au cœur de nombreux enjeux, liés à sa qualité, sa disponibilité, ses usages. De nombreux chantiers sont ainsi engagés : 4 SAGE – Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux –, 2 GIZC – Gestion Intégrée des Zones Côtières –, 2 PPRSM – Plans de prévention des Risques de Submersion Marine – 1 projet PNM – Parc Naturel Marin –. Les acteurs locaux expriment un besoin de clarification.

→ Assurer un pilotage global des politiques liées à l'eau, au littoral et à la mer

<i>Actions à engager</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT</i>
Création instance de coordination entre les acteurs du littoral et de la mer	A définir ?	Non
Reprise des orientations des SAGE dans le cadre de la révision du SCOT	Syndicat mixte de pays	Oui
Précision des notions relatives à la Loi littoral dans le cadre de la révision du SCOT	Syndicat mixte de pays	Oui
Validation de la cartographie des zones humides liées au SAGE par des études scientifiques	Syndicat mixte de pays / Etat	Oui
...		

→ Identifier les potentialités de développement liées à un usage durable de l'eau

<i>Actions à engager</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Traduction dans SCOT</i>
Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'aménagement des cales	Communautés ?	Oui
Elaboration et mise en œuvre d'un plan relatif aux cultures marines	A définir ?	Non
Elaboration et mise en œuvre des potentialités de pompage d'eau de mer	Collectivités locales, entreprises	Non
...		